

Que s'est-il passé cette semaine sur le marché de la santé ?

CHEZ NOS CLIENTS ET PROSPECTS

Groupe VYV : un nouveau Président et une nouvelle Directrice générale

Espace social européen - 09/06/2021

- L'assemblée générale du Groupe VYV a validé le renouvellement de la gouvernance. Stéphane Junique a été élu Président du groupe et Delphine Maisonneuve prend de son côté la Direction générale. Ils succèdent respectivement à Thierry Beudet, élu Président du CESE, et à Stéphane Dedeyan qui a rejoint la Direction générale de CNP Assurances.
- Le nouveau tandem a annoncé le lancement d'une réflexion stratégique afin de présenter, en novembre prochain, les chantiers prioritaires à horizon 3 ans.
- Trois priorités ont été identifiées :
 - Renforcer le développement,
 - Investir massivement dans la performance au service des adhérents, et patients, "grâce à la technologie et aux datas"
 - Accroître l'impact du groupe.

Nomination : Mariette Bormann nommée Directrice juridique de Covéa

News Assurance Pro - 08/06/2021

- Diplômée de l'IEP de Strasbourg et de l'Université Lyon III, Mariette Bormann a débuté sa carrière comme juriste et fiscaliste au sein de cabinets de conseil, notamment EY.
- Depuis 2016, Mariette Bormann évoluait au sein de la FFA où elle a été notamment Directrice de la conformité avant de prendre la tête du pôle juridique, fiscal, distribution et conformité.

SUR NOS DOMAINES D'INTERVENTION

Fédération : Le grand plan de transformation interne de la FFA

News Assurance Pro - 09/06/2021

- Engagée depuis le début d'année dans un diagnostic complet de ses forces et de ses faiblesses, la FFA s'apprête à entamer un grand plan de transformation interne baptisé « FFA 2022 ». De l'organisation des équipes au rafraîchissement des locaux, la Fédération française de l'assurance veut devenir plus proactive.
- « Les résultats de cet audit à 360° ont permis de réaffirmer que la FFA disposait d'une grande expertise technique et d'un fort engagement de ses membres. A contrario, elle doit progresser sur trois grands thèmes que sont la communication, l'influence et l'efficacité », explique une source interne..
- Dans son projet de réorganisation, la FFA souhaite installer une « cellule » consacrée au temps court et destinée aux demandes urgentes et une « cellule » dédiée au temps long. Cette dernière aura notamment pour mission de travailler à la stratégie et à la prospective. En parallèle, la fédération souhaite également créer une cellule de pilotage de l'activité au quotidien, qui doit permettre de mieux coordonner et prioriser ses travaux face aux nombreuses sollicitations auxquelles elle fait face quotidiennement.
- Elle souhaite également réorganiser l'articulation entre ses « practice métiers » (Assurance de personnes, IARD, Affaires sociales, Finance, etc) et ses « centres de compétences » transverses (Affaires publiques, Communication, Statistiques, Droits et Conformité, etc).

ONDAM : vers un risque de dépassement 9,6 Mds €

Espace sociale européen - 09/06/2021

- **La provision de 4,3 Mds € au titre des dépenses exceptionnelles liées à la Covid-19 a, comme prévu, été largement dépassée pour atteindre 13,4 Mds €, soit un dépassement de 9,1 Mds € par rapport à l'enveloppe initiale prévue.**
- Cette somme se répartit comme suit : 4,6 Mds € pour la vaccination (soit 3,1 Mds de dépassement par rapport aux prévisions de la LFSS) ; 4,9 Mds € de tests de dépistage (soit 2,9 Mds de dépassement) ; 1,4 Md € de surcoûts dans les établissements de santé ; – 1,1 Md € de dotation à Santé publique France (soit 1 Md de dépassement) ; 1,4 Md € d'autres mesures (soit 0,7 Md de dépassement).
- **Le comité invite à une vigilance renforcée sur l'évolution des dépenses qui ne relèvent pas directement de la crise sanitaire.**

Un décret acte la prise en charge du télésoin pour les auxiliaires médicaux et les pharmaciens et élargit la sollicitation de la télé-expertise

TIC Santé – 07/06/2021

- Les modalités dérogatoires en matière de télésanté pour la prise en charge des patients suspectés d'infection ou reconnus Covid-19 (télésuivi infirmier, consultations à distance des sages-femmes, certains actes de télésoin des

pharmaciens d'officine, masseurs-kinésithérapeutes, pédicures-podologues, orthophonistes, orthoptistes, ergothérapeutes, psychomotriciens, diététiciens) étaient déjà en vigueur depuis le début de la crise sanitaire et ont été prolongées de manière transitoire après la sortie de l'état d'urgence sanitaire le 2 juin, rappelle-t-on.

- Cette fois, le ministère rend sa prise en charge pérenne et non conditionnée à une situation exceptionnelle de crise.

POUR LA CULTURE GÉNÉRALE

OCAM : vers une hausse de la taxe Covid ?

Espace social européen – 09/06/2021

- Selon Les Echos, l'exécutif envisagerait d'augmenter la taxe Covid imputée aux organismes complémentaires d'Assurance Maladie (OCAM).
- La raison ? Les opérateurs auraient réalisé 2,8 Mds d'euros d'économie depuis le début de la crise sanitaire, et non 2,3 Mds.
- Les 1,5 Mds d'euros de taxe Covid à régler sur 2020 et 2021 par les opérateurs complémentaires ne semblent pas suffisants aux yeux du gouvernement. D'après les dernières estimations faites par le cabinet d'Olivier Véran, les Ocam auraient réalisé à minima 2,8 Mds d'euros d'économies depuis mars 2020 au lieu des 2,3 Mds initialement anticipés.
- Conséquence directe, "la question d'une augmentation de la contribution des organismes complémentaires se pose" selon des membres du cabinet du ministre de la santé. Une prise de parole qui fait suite à celle d'Olivier Dussopt, ministre délégué chargé des comptes publics, qui avait parlé "d'actualisation" du taux de taxe il y a peu. Verdict attendu dans le PLFSS 2022...

L'intelligence artificielle : nouvel "agent de triage" pour les assurances et les mutuelles

L'assurance en mouvement – 07/06/2021

- Depuis plusieurs années, avec le développement des nouvelles technologies et l'avènement de géants du numérique comme Amazon, les habitudes de consommation ont considérablement changé. L'immédiateté est devenue la norme. Cela impacte tous les secteurs, en particulier celui des assurances et des mutuelles : leur capacité à capter et à fidéliser leur clientèle dépend donc plus que jamais de leur réactivité.
- Or, pour être en mesure de réagir vite, il s'agit surtout de disposer des bonnes informations en un temps record. Bonne nouvelle : il existe des agents

intelligents qui vont pouvoir décrypter, trier et traiter les informations, permettant ainsi une prise de décision rapide et pertinente quelle que soit la situation.